

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Prise en charge par la commune de Plateau d'Hauteville de l'hébergement des membres de la
« Pneumobile »

Séance du 24 juin 2026,

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, à dix-neuf heures et trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit juin deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Coralie AUGER, Marie AVELINE, Coralie BEVOZ, Claire BILLON, Xavier BOSCH, Didier BOURGEAIS, Sandra CORTINOVIS, Yann CRUIZIAT, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Céline GROS, Amélie HENRY, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Bernard MACLET, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Florence QUICOT, Marie-Hélène PERILLAT, Stéphanie PERNOD, Nicole ROSIER, Jean-Robin THOMASSET

Membres absents excusés avec pouvoir : 3

Gérard CHAPUIS pouvoir à Nicole ROSIER
André LHOMME pouvoir à Alain MASSIRONI
Philippe VIRARD pouvoir à Bernard MACLET

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Madame Eliane MERMILLON

En présence de 26 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 29 votants

Monsieur le Maire Philippe EMIN présente à l'assemblée le dispositif « PNEUMOBILE » portée par les Hospices Civils de Lyon. Cette unité mobile de prévention et de dépistage des maladies respiratoires liées au tabac va effectuer une tournée sur différentes communes du haut-Bugey et passera par Plateau d'Hauteville du 28 au 30 juillet. A l'initiative de la CPTS Haut-Bugey, elle sera installée sur le parking de la clinique du Souffle et ouverte au grand public.

A cette occasion, les professionnels de santé, acteurs de ce dispositif, demandent une prise en charge par la commune de l'hébergement soit 4 personnes logées deux jours à l'Hôtel du Centre à Cormaranche-en-Bugey pour un coût total de 616 Euros TTC.

Monsieur le Maire rappelle que l'objectif général de la Commune est d'agir en faveur de la santé de la population et de faciliter la mise en place de dispositifs qui améliorent l'accès aux soins pour les habitantes et habitants de Plateau d'Hauteville.

Dans cette optique, Monsieur le Maire Philippe EMIN propose de répondre favorablement à la demande des professionnels de santé de la « PNEUMOBILE ».

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **VALIDE** la prise en charge par la commune de l'hébergement soit 4 personnes logées deux jours à l'Hôtel du Centre à Cormaranche en Bugey pour un coût total de 616 Euros TTC ;
- **VALIDE** la mise à disposition des moyens nécessaires (raccordement au réseau électrique et accès à l'eau...) au bon fonctionnement de cette unité mobile dans le cadre de ces actes de prévention et de dépistage des maladies respiratoires ;
- **PREND ACTE** de la mise à disposition par la Clinique du Souffle d'un espace sur son parking pour accueillir la « PNEUMOBILE ».
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN

